L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 24 FEVRIER 1854.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Comp., Éditeurs-Propriétaires : G. F. WEISSE. N. DUFOUR. E. DUVERGER. S. HAMBY. No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS : VENDREDI MATIN, 24 FEVRIER.

Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, ainsi que les annonces d'AMUSEMENTS, voir la 2me page.

BULLETIN EUROPEEN.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens ; ils vont jusqu'au 28 janvier pour Liverpool et jusqu'au 26 pour le continent.

Les journaux français sont complètement vides. Si la question d'Orient se résolve sur les bords du Danube, elle s'éclaire, dit le *Siècle*, dans les colonnes de la *Presse*. Il est vrai que lors du départ de l'*Africa* les choses n'avaient pas encore pris une tournure décisive et que l'on croyait encore jusqu'à un certain point à la possibilité de renouer les négociations. On se répétait donc, en faisant des conjectures, on entassait hypothèses sur hypothèses. Le plus grave des journaux anglais annonce officiellement qu'une députation des *amis de la paix* est partie d'Angleterre pour Saint-Pétersbourg afin de tâcher d'amener l'empereur Nicolas à traiter avec la Turquie. Il fallait bien que la question d'Orient fournît son épisode burlesque.

Voici des faits nouveaux qui constatent l'active impulsion donnée aux travaux dans les ports et arsenaux de France.

Indépendamment des travaux de construction du vaisseau le *Tilsitt*, qui sont poussés avec la plus grande activité, on arme à Cherbourg la frégate l'*Alceste*, de 52 canons, et la corvette la *Recherche*.

Une dépêche du ministre de la marine, arrivée dans la soirée du 20 janvier à Toulon, prescrivait l'armement immédiat d'un nouveau vaisseau, le *Marengo*, et de toutes les frégates à vapeur qui sont dans le port.

Indépendamment de 20,000 hamacs qui seront bientôt livrés à la marine, 15,000 autres viennent d'être adjugés, à la condition d'être livrés dans un mois.

Tous les ouvriers charpentiers ont été retenus des navires en construction pour les faire travailler à ceux qui voyent être armés. On presse avec une prodigieuse activité les travaux de voiles, dont on manque. Beaucoup de femmes sont employées à la lingerie et à la confection des matelas. Elles travaillent aussi à faire des pavillons. En un mot, tous les ateliers de l'arsenal sont occupés et déploient une activité qu'on n'avait pas vue depuis longtemps.

Il n'était encore question que des bruits répandus dans les cercles politiques sur l'attitude du czar.

Le *Constitutionnel* annonce que l'empereur Nicolas aurait montré le plus grand calme en apprenant l'entrée des flottes combinées d'Angleterre et de France dans la mer Noire.

Ce journal ajoute, d'après une correspondance particulière, que le soir du jour où il aurait appris l'entrée des flottes dans la mer Noire, le czar, prenant la parole au milieu de ses courtisans, leur aurait dit : « Quand on offre la bataille à la Russie, la Russie l'accepte toujours ; elle peut porter le deuil d'une flotte ; elle ne pourrait pas porter le deuil de l'honneur national. Je m'attendais à la résolution prise par la France et la Grande-Bretagne. Aussi ne suis-je pas pris au dépourvu. Tous les ordres ont été donnés à l'avance en vue de cet acte qui, en rompant les traités, me délie de leurs obligations. »

Le *Constitutionnel* ajoute :

« Il semble certain, en effet, qu'il aurait demandé au prince Menschikoff s'il pouvait tenir contre les formidables escadres dont il prévoyait les mouvements dans le Pont-Euxin. Ce à quoi l'ancien plénipotentiaire, aujourd'hui grand amiral à Sébastopol, aurait répondu : « Vaincre, tenir et mourir jusqu'au dernier, oui ; » Ceci est assez dans le rôle de ce personnage au [illegible] tain, pour ne pas être mis en doute. »

Les escadres entrées dans la mer Noire se composent des bâtiments suivants :

Anglais : 9 vaisseaux, dont 3 à trois ponts, Trafalgar, Queen, Albion ; 2 vaisseaux mixtes, Agamemnon et Sans-Pareil ; 4 vaisseaux de 2e rang, Arthur, Vengeance, Bellerophon, London ; 7 frégates, celles à vapeur, Tiger, Firebrand, Retribution, Furious, Niger, Terrible, Wasp, Fury, Spitfire.

Français : 8 vaisseaux, dont 3 à trois ponts, Ville-de-Paris, portant le pavillon de l'amiral Hamelin, Friedland, Valmy ; 3 vaisseaux de ligne, Bayard, Henri IV, Jupiter, Iena ; 1 vaisseau mixte, Charlemagne.

5 frégates et 1 corvette à vapeur, Gomer, portant le pavillon de contre-amiral Lebarbier de Tinan, Sané, Descartes, Mogador, Magellan, Prométhée.

Turcs : 4 frégates et 1 corvette à vapeur, Feizi-Bahri, Medjidié, Mahbiri Sourour, Charki Chadi, Shelper, plus six bâtiments marchands de transport.

On lit dans le *Morning Chronicle* du 21 janvier :

« Il paraît douteux que toute la flotte impériale russe de l'Euxin veuille se commettre avec une lutte à être bloquée dans Sébastopol. On a vu quatorze bâtiments de guerre se diriger vers ce port, mais d'autres sont encore en mer, et, en conséquence, une collision ne semble pas être improbable. On peut prédire avec assez de confiance l'issue d'un combat contre les grandes puissances maritimes de l'Europe et un empire qui, tout en ayant ardemment ambitionné, n'a jamais obtenu une réputation navale.

« Si la pompeuse inscription placée, il y a longtemps, par l'arrogance russe, sur la porte sud de Kherson : *Voici la route de Constantinople*, avait pour objet de guider les escadres et les armées du czar, elle sera de peu d'importance tant que les escadres alliées occuperont la mer Noire et que les défenses de terre de la Porte seront sauvegardées par le génie d'Omer-Pacha et la bravoure de ses soldats. Mais en admettant même que de ce côté-là les Russes obtiennent plus de succès qu'on ne s'y attend, le résultat de la guerre n'en serait pas plus douteux.

« L'Angleterre et la France seront prêtes à faire des efforts d'autant plus grands que l'insolence de l'agresseur sera plus forte, et la lutte, si elle commence une fois, ne finira pas sans le rétablissement de la paix européenne sur une base nouvelle et plus solide. »

On lit dans le *Morning Herald* du 21 janvier :

« Nous sommes d'autant plus portés à croire à la détermination de la Russie de risquer un mouvement maritime, que la moitié des équipages de la flotte de la Baltique (environ 13,000 matelots et soldats de marine sur le papier, mais en réalité environ 7,000) ont été transportés en toute hâte à travers l'empire à Odessa, Cherson et Sebastopol. »

On lit dans le *Times* du 23 :

Les nouvelles de l'étranger reçues pendant les heures de la bourse n'ont apporté aucun fait nouveau, ayant un caractère précis ; mais toutes les assertions relatives aux mouvements dans la mer Noire étaient considérées comme indiquant qu'il est impossible qu'une collision de quelque espèce tarde longtemps.

On écrit de Madrid, sous la date du 19 janvier :

« Les mesures de rigueur que nous avions fait pressentir se sont accomplies. Les généraux Manuel de la Concha et O'Donnell sont partis dès hier soir pour les îles Canaries, où les bannit le gouvernement. Les généraux José de la Concha et Infante sont envoyés aux îles Baléares ; le général Francisco Armero avait reçu l'ordre de se rendre à Léon. Il a demandé un délai de quelques jours, fondé sur le mauvais état de sa santé. Le gouvernement a bien voulu accéder à cette demande.

« Le ministre de grâce et justice a donné sa démission, qui a été acceptée par la reine, et le portefeuille est provisoirement confié par intérim au ministre des finances.

« Le gouverneur civil de Madrid, M. [illegible], a donné sa démission, fondée sur le mauvais état de sa santé. Cette démission a été également acceptée, et le corrégidor de Madrid a été chargé, ad interim, du commandement de la province.

« La section du tribunal de justice [illegible] et d'Outre-Mer a été supprimée. [illegible] »

L'*Indépendance belge* prétend avoir vu une lettre de Jersey annonçant que M. Victor Hugo et sa famille se disposeraient [illegible] à quitter cette île pour aller résider en [illegible].

Le gouvernement danois a annoncé le 17 à la diète de Copenhague [illegible]

[illegible]

NOUVELLES PAR L'AMERICA.

Le steamer America est arrivé à Boston le 19 du courant, avec des dates de Liverpool jusqu'au 31 janvier et de Paris jusqu'au 30.

L'avant-garde russe est arrivée à Ourtel[illegible] le 4 du mois dernier et le centre le 11. [illegible]

[illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES. Transmises à l'Abeille.

LEGISLATURE.

[illegible]

Chambre.—La Chambre a débattu hier [illegible] MM. Cornelius, Hyan et Wattebaum, [illegible]

FEUILLETON SCIENTIFIQUE.—Nous publions aujourd'hui un article plein d'intérêt sur [illegible] Cet article nous est adressé par M. Avequin, un de nos plus habiles chimistes [illegible]

QUATRIÈME CONCERT DE JULLIEN.—Le quatrième concert de JULLIEN a lieu ce soir dans la salle de l'Institut des Artisans, rue [illegible] [illegible]

BAL MASQUÉ.—On verra par un avis inséré plus loin, que Jullien, le Napoléon de la musique instrumentale, donne mardi prochain, dernier jour du Carnaval, un grand bal masqué au Théâtre d'Orléans. Ce sera une représentation en petit du bal de l'Opéra à Paris. Après le spectacle un faux plancher mettra toute cette partie de la salle qu'occupe le public de niveau avec la scène et le bal sera inauguré par de brillantes fanfares. Les personnes qui voudront pas assister au bal pourront en être simples spectateurs dans les loges qui seront [illegible] à cet effet. Nous avons entendu dire que la salle sera pleine de haut en bas et qu'on s'attend à une énorme cohue de masques. Le coup-d'œil sera magnifique, et le bal, grâce au magique archet de Jullien et à son incomparable orchestre, sera sans doute le plus animé et le plus [illegible] que nous aurons eu à la Nouvelle-Orléans.

M. DIMITRY. — M. Dimitry traitera aujourd'hui de la littérature de l'ancienne Grèce, sujet plein d'intérêt et qui fournira au savant professeur l'occasion d'apprécier quelques-uns des auteurs les plus célèbres de l'antiquité dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous. La séance aura lieu à 7 heures et demie dans la salle du Lycée.

CHRONIQUE LOCALE.

SUITE DE L'AFFAIRE PANDELLY.—La motion faite par les avocats de M. Wiltz a été plaidée hier devant la 4me Cour de District. Ces derniers, on se le rappelle, demandaient que M. Pandelly et son le déclare fût condamné aux dépens, attendu que celui-ci avait verbalement obtenu un verdict en sa faveur, le jury ayant déclaré qu'il n'avait pas tenu de payer des dommages à M. Pandelly.

M. [illegible] avocat de M. Wiltz, a démontré [illegible] de M. Pandelly et fait voir que celui-ci demandait purement et simplement des dommages. Or, le Code de Procédure déclare [illegible] [illegible]

[illegible]

M. Grymes a répondu au nom de M. Pandelly que la règle établie par le Code de Procédure ne pouvait s'appliquer dans le cas où il s'agissait uniquement d'une somme d'argent à payer. [illegible]

M. Dufour, dans sa réplique a maintenu, au nom de M. Wiltz, [illegible]

Nous venons de reproduire sommairement les arguments que les avocats des deux parties ont fait valoir. La question est fort intéressante et le public attend impatiemment la décision du juge.

Premier District.

ARRESTATIONS—Thos Lucy a été arrêté pour tentative de meurtre sur la personne de Thos Quenlan et sous prévention d'avoir porté à des voies de fait contre Dennis Scully.

Emile Bray a été écroué comme suspect. On le soupçonne d'avoir commis un vol il y a quelques années.

Benj. Byrum, que tous les officiers de police connaissent, est en violon sous prévention d'être parjuré.

VOL—H. Sample, sur lequel pesait une accusation de vol, a été renvoyé devant la Première Cour de District.

ACCUSATIONS—M. Emerick Manschein a déclaré hier au recorder Winter qu'il achète, il y a quelques années, de Mme M. A. Rotter, un magasin situé au No 8, rue de l'Ambicellation. Cette dame, avant été [illegible] d'avoir livré les marchandises, [illegible] L'accusée a fourni caution pour répondre de sa comparution le 9 du mois prochain.

PARJURE—Andrew Lehane, accusé de parjure, a été envoyé devant la Cour criminelle. Le recorder n'a pas voulu accepter de cautionnement.

VOIES DE FAIT—Charlotte, f. c. l., qui a violemment assailli Bridget Mahony, subira un interrogatoire le 28 du courant.

Delia Bean et Ellen O'Connell, sont accusées d'avoir assommé Bridget Ebala et sa mère âgée de 70 ans. L'instruction de l'affaire aura lieu le 27 du courant.

INCENDIAIRES—Manuel Lacerne et Manuel Buccina, son commis, auront à répondre, le 25 de ce mois, à l'accusation d'avoir mis le feu au magasin de comestibles situé sur le Nouveau Canal.

W. E. Roberts, qui est accusé d'avoir mis le feu à sa maison, au coin des rues Jackson et Franklin, comparaîtra aujourd'hui devant le recorder Winter.

Deuxième District.

ARRESTATIONS—Mary Fletcher et Caroline Jones, pour escroquerie.

Anna Cassidy, pour assaut et batterie.

James McNally, accusé par Arthur O'Neil, officier de police, d'avoir battu L. Malone, homme de garde, a donné un cautionnement de $2000 pour répondre de sa comparution devant le juge Robertson.

VOL—F. Fourné s'est plaint amèrement de ce que des scélérats lui aient volé un coquil, au fond de son jardin. Il se charge de les déclarer à la police.

Mary Sarenes a accusé Joséphine Thomas et Mary Java Ferguson d'être entrées chez elle, rue Bienville et d'avoir enlevé $66 et des vêtements. Le recorder a ordonné une descente domiciliaire et l'arrestation des prévenues.

Jacques Glancoloso Jean Ortel d'avoir pris et de ne pas vouloir restituer un poignard que Thomas de garde Thiéry avait déposé chez le plaignant.

CONGRES.

SÉNAT, 16 janvier.—M. Hamlin présente un rapport d'Alexandre Vattemare sur l'établissement d'un [illegible] [illegible]

Le bill [illegible] de Brunswick, dans la Géorgie, [illegible]

[illegible]

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS—La Chambre [illegible]

[illegible]

Le *Canadian* arrivé à Halifax le 15 de ce mois avec des dates de quatre jours plus récentes que celles apportées par l'*America*. [illegible]

REVUE DE [illegible]—Nous lisons dans le Journal de New-York :

[illegible]

[illegible] que le capitaine Ingraham me [illegible] décrit du capitaine Ingraham sur [illegible] [illegible] l'Europe qu'il avait des rappels [illegible]

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS, Washington, 14 décembre 1853.

Cher monsieur,

Je désire vous faire une demande au nom de mon ami le capitaine Duncan N. Ingraham, de la corvette des Etats-Unis *Saint-Louis*, pour être honorablement relevé de son commandement, à cause de sa mauvaise santé.

J'ai vu le capitaine Ingraham à Smyrne il y a à peu près trois mois. A cette époque, il souffrait d'une attaque sérieuse de dyspepsie devenue chronique, et qui a grandement diminué ses forces et affaibli son système.

Le capitaine Ingraham, me par un sentiment de réserve motivé sur le peu de temps qu'il a pris la mer, n'a pas l'intention de demander un congé pour cause de maladie, et sachant que vous apprécierez la délicatesse de ce sentiment, je désire ardemment que le département de la marine, en considération de la conduite brillante et digne du capitaine Ingraham, traite cette demande d'accord avec l'intérêt du service et y fasse droit.

Si quelque confirmation était nécessaire pour mon assertion relativement à la santé du capitaine Ingraham, permettez-moi de citer un passage d'une lettre qu'il m'a écrite de la baie de Spezzia, sous la date du 15 novembre 1853 :

« Ma santé a considérablement souffert depuis que nous nous sommes séparés à Smyrne ; réellement, ma constitution est à bout, et je songe sérieusement à abandonner ma commission. »

Je demande la permission de suggérer que la satisfaction à cette demande serait d'accord avec les sentiments que ses concitoyens nourrissent pour le capitaine Ingraham, et serait considérée par moi comme une faveur personnelle.

J'ai l'honneur d'être avec sincérité, Monsieur, votre obéissant serviteur.

CALEB LYON, de Lyondale.

A l'Hon. JAMES C. DOBBIN, secrétaire de la Marine.

A cette demande, le secrétaire de la Marine a fait la réponse suivante :

Ministère de la Marine des Etats-Unis, Washington, 23 décembre 1853.

Monsieur,

Par suite de la demande qui a été faite par l'honorable M. Lyon, de New-York, et des observations soumises à ce département concernant votre santé précaire, j'ai, bien que vous avez craint de gêner l'administration en faisant personnellement cette demande, résolu de vous décharger volontairement du commandement du *Saint-Louis*.

Votre vaillante et patriotique conduite vous donne droit à cette faveur, laquelle vous est cordialement accordée.

Par la présente, vous êtes donc relevé du commandement du *Saint Louis* ; et permission vous est donnée de revenir aux Etats-Unis.

Je suis, avec respect, votre obéissant serviteur. J. C. DOBBIN.

A M. D. N. Ingraham, commandant du *Saint Louis*.

LE MINISTRE DES ETATS-UNIS EN FRANCE.

Voici, d'après le *Moniteur*, les paroles prononcées par M. John Mason, ministre des Etats-Unis d'Amérique, à l'occasion de la remise à l'empereur de ses lettres de créance :

« Sire,

« J'ai l'honneur de présenter une lettre adressée par le président des Etats-Unis à Votre Majesté Impériale, pour m'accréditer en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire de mon pays, résidant près de votre cour impériale.

« Je saisis cette occasion pour assurer Votre Majesté de l'amitié des Etats-Unis, ainsi que des vœux qu'ils forment pour votre bonheur ; j'ajouterai que mes instructions me prescrivent de m'efforcer constamment de maintenir et de développer les intérêts et la prospérité des deux nations.

« Je suis heureux de remplir ce devoir en commun avec le gouvernement et le peuple des Etats-Unis. Je ne puis jamais oublier que la France a été l'active amie et alliée de mon pays à l'époque de sa faiblesse, et que c'est d'elle que les Etats-Unis ont acquis, par un traité honorable, la Louisiane et les bouches du Mississipi.

« Nous voyons avec admiration la prospérité extraordinaire actuelle de la France. En contribuant, par ma conduite officielle, à entretenir une cordiale bienveillance et à étendre les relations sociales et commerciales avec ce pays, je ne ferai que réaliser les vœux du président. Je m'estimerai heureux si je puis aider à consolider les liens d'intérêt réciproque et de paix durable qui existent heureusement entre les deux nations. »

LE NAUFRAGE DU *TAYLEUR*.

Voici les détails que nous recevons sur la perte, déjà connue, du navire anglais le *Tayleur*. Les proportions de cette catastrophe maritime dépassent encore tout ce que nous avons eu à enregistrer jusqu'ici :

« Le *Tayleur*, navire émigrant, de 2,200 tonneaux, était parti de la Mersey le mardi 17 janvier, en destination de Melbourne, ayant à bord au moins 650 personnes, y compris l'équipage. Aucun incident fâcheux n'avait troublé la traversée jusqu'au samedi 21 ; le *Tayleur* naviguait avec les perroquets dessus ; il ventait grand frais, lorsqu'à midi la terre fut signalée à l'avant, à une distance de trois quarts de mille seulement. La marche était si rapide qu'il devint bientôt évident que le navire allait infailliblement se perdre à la côte. Les passagers, comme il arrive toujours dans de semblables événements, accoururent en foule sur le pont, encombrant et gênant la manœuvre. Cependant deux ancres furent mouillées en toute hâte ; mais, soit que les câbles aient cassé, soit que les ancres elles-mêmes aient chassé, la marche du navire ne fut pas ralentie, et le *Tayleur* vint donner sur un rocher de l'île de Lambay, connu sous le nom de Nose. Après le premier choc, le bâtiment, virant sur lui-même, présenta pendant quelques minutes le flanc au rocher : plusieurs passagers profitèrent de ce moment pour s'élancer à terre. Bien leur en prit, car, peu de temps après, le *Tayleur*, dont l'avant avait été défoncé, sombra rapidement, et bientôt on ne vit plus au-dessus de l'eau que le sommet des mâts.

« Des 670 personnes qui se trouvaient à bord du navire naufragé, 250 environ ont échappé à la mort ; au nombre des survivants se trouvent le capitaine, le second et le maître d'équipage. Le lieutenant, le chirurgien du bord et tout le reste de l'équipage ont péri. Parmi les passagers sauvés, on ne compte que trois femmes et deux enfants. »

On assure que le steamer *William Norris*, construit dans la vue d'effectuer en six jours la traversée entre l'Europe et l'Amérique, vient d'être acheté à New-York pour le compte du Sultan, moyennant une somme de $130,000. Le *William Norris* est un navire de 14,000 tonneaux. Il mesure 230 pieds de long sur 38 pieds de bau, et ne doit tirer que 7 pieds et demi d'eau.

LA SUITE DES DUELS—Nous lisons dans la correspondance de M. Gaillardet :

Un journal de Caen a publié fort étourdiment une lettre d'un des fils de marquis de Turgot qui annonçait l'intention d'aller à Madrid demander au fils Soulé vengeance de la blessure reçue par le marquis dans son duel avec M. Soulé père. Le blessé, qui est aujourd'hui guéri, sera, sans aucun doute, fait renoncer son fils à ce projet inconsidéré, dont on n'a pas entendu parler.

Feuilleton Scientifique de l'Abeille.

Des Sucres et des Matières salines contenues dans la canne cultivée à la Louisiane.

On a longtemps cherché quelles sont les causes qui s'opposent à une bonne fabrication du sucre brut à la Louisiane [illegible]

[illegible]

Le jus provenant de la canne [illegible] [illegible] que la densité du jus varie, [illegible] c'est-à-dire d'une densité de 1050 à 1080 (11 à 13° de Baumé). [illegible]

En multipliant 1061,5 par 3,785, volume du gallon, mesure usitée aux Etats-Unis, nous trouvons que le gallon de jus de la densité de 1061,5 pèse 4 kil. 018 grammes.

Soit 8 livres 13 3/4 onces avoir du poids.

Que 100 gallons de ce jus pèsent 401 kil.—798 grammes ou poids de 881 1/2 livres.

Que 1000 gallons de ce jus pèsent 4017 kil.—830 grammes, ou 8864 livres 11 1/2 onces.

Que 1000 gallons de jus de cette densité 1061,5, ou d'8° 1/2 de Baumé ne pourrait rendre en Europe, année moyenne, par l'ancien système, et par une seule opération, que 748 livres de sucre brut bien purgé.

Examinons maintenant dans quelles proportions les matières salines se trouvent dans un jus de cette qualité et de cette densité.

100 gallons de jus de canne à rubans, toujours de la densité de 1061,5, mis dans un alambic, privé dans le lieu, dans le réservoir, immédiatement après l'expression, d'après les nombreuses analyses que j'en ai faites, (je pourrais les compter par centaines), renferment :

Matières salines en dissolution 1 kilo. 738 grammes. Matières organiques azotées et autres, ... 0 787

Ensemble : 2 kilo. 515 grammes.

ou en poids anglais 5 liv. 6 onces 3/4.

Le poids de toutes ces matières a été pris à l'état sec.

Conséquemment,

1000 gallons d'un jus de cette densité 1061,5 et provenant de cannes cultivées en vieille terre, contiennent :

Sels de potasse, de chaux, &c. 17 kilo. 263 grammes. Matières organiques azotées et autres, dissolution de sucre, pectine, cellulose et ligneux débris de la canne, ... 7, 870.

Ensemble : 25 kilo. 130 grammes.

Soit 55 liv. 1/2 poids anglais.

Dans un travail spécial sur la canne à sucre et sur la fabrication des sucres, j'exposerai et je décrirai séparément tous ces sels, toutes ces matières ; je donnerai leur rapport proportionnel au sucre.

Les matières organiques azotées et non azotées, la cellulose, &c. peuvent se trouver en quantités beaucoup plus considérables, si le jus est sale ; quelques accidents peuvent y contribuer.

1100 gallons de ce jus renferment sels et autres matières organiques.

	kilo.	gram.	liv.	onces.
	27	665	61	1
1800 gallons de ce jus, &c.	30	183	64	9 1/2
1300 — —	32	690	72	2
1400 — —	35	213	77	11
1500 — —	37	736	81	4
1600 — —	40	262	88	12 1/2
1700 — —	42	736	94	5 1/2
1800 — —	45	273	99	14
1900 — —	47	776	105	7
2000 — —	50	260	110	15 1/2

Par la défécation, par la chaleur, et par l'action de la chaux, il y a à peu près le tiers des matières étrangères au sucre qui sont éliminées ; souvent aussi, il n'y en a pas le tiers, toutes les autres matières salines, surtout les sels de potasse et une forte portion des phosphates de chaux et de magnésie sont concentrés dans le jus de canne, dans le sirop, dans la cuite ; elle se retrouvent dans les mélasses, dans le sucre brut, toutes les fois que le sucre n'a été ni terré ni raffiné. [illegible]

[illegible]

Après avoir été déféqué par le lait de chaux, je dis un jus déféqué d'une manière convenable, rationnelle, et après avoir séparé strictement la quantité de lait de chaux, telle que notre expérience ou pratique pourra le déterminer, [illegible]

100 gallons de ce jus, après la défécation la plus parfaite, renferment encore :

Sels divers de potasse, de chaux, de magnésie, ... 1 kilog. 476 grammes. Matières organiques azotées et autres, ... 0 kilog. 316 grammes.

1 kilog. 792 grammes

1600 gall. renferment donc, ... 14 kilog 738 grammes. Matières organiques, ... 3 kilog. 164 grammes.

Ensemble,	17 kilog	902 gr.	—39 liv.	8 on.	1/2
1100 gal. en renferment	19 "	714 "	—43 "	5 "	1/2
1200 — —	21 "	506 "	—47 "	7 "	
1300 — —	23 "	292 "	—51 "	6 "	1/2
1400 — —	25 "	080 "	—55 "	5 "	
1500 — —	26 "	868 "	—59 "	3 "	
1600 — —	28 "	674 "	—63 "	3 "	
1700 — —	30 "	446 "	—67 "	4 "	
1800 — —	32 "	236 "	—71 "	3 "	
1900 — —	34 "	000 "	—75 "	3 "	
2000 — —	35 "	846 "	—79 "	1 "	

C'est-à-dire que le jus de ces cuites successives, provenant de 2000 gallons de jus de canne à rubans, mais n'ayant plus la richesse ni la densité cette a haut, déféqué à l'aide de l'eau de chaux, renferme encore plus de 79 liv. de matières salines, sels de potasse, sels de chaux, sels de magnésie, silice hydratée, silicate de potasse, matières organiques azotées &c. lesquels se trouvent mélangés au sucre brut, aux mélasses, aux *fonds de cuites*. Plus la cuite renferme de matières salines, plus le sucre brut a de tendance à tomber en déliquescence, c'est-à-dire à couler, à purger. Nous verrons ailleurs qu'il est encore d'autres causes qui concourent à la prompte détérioration du sucre de la Louisiane.

La défécation par la vapeur, la concentration des jus, des sirops par la vapeur, la filtration des jus et des sirops sur le noir, et la cuite par la vapeur libre, la cuite dans le v.de, ne pouvant pas neutraliser ou s'opposer à l'effet déliquescent de ces sels de potasse et des phosphates acides qui restent dans la cuite.

D'un gallon de mélasse, provenant d'un sucre fait avec un jus de canne de bonne qualité, à la Louisiane, d'un jus de densité de 1061, 5 ou 8° 1/2 de Baumé, cette densité est prise pour base de tous mes travaux d'observation et de remarques, je puis extraire une demi-livre de matières salines, et le sucre d'où découlent ces mélasses, en reste considérablement imprégné. Il n'y a qu'un raffinage parfait qui puisse en débarrasser le sucre.

Le muriate de potasse, l'acétate de potasse, sels prédominants et qui restent dans la cuite, ont une action très préjudiciable sur le sucre. Ces sels ont en font fondre une quantité considérable pendant l'égouttage, plusieurs centaines de livres par boucaut, selon que le sucre est plus ou moins gras. Un des sels en se combinant avec le sucre, forme avec lui une combinaison qui, en partie, donne un poids de sucre [illegible]

Quand il passe 1800 gallons de jus de canne pour obtenir 1000 liv. de sucre brut purgé, ce jus rend en sirop à pour cent de poids de la canne. C'est, je pense 100 de poids de la canne. [illegible]

[illegible]

La défécation du jus de canne était parfaite, si le phosphate acide de chaux, le phosphate de magnésie, la silice hydratée, les matières organiques azotées et autres pouvaient être complètement éliminés par le lait de chaux, il resterait dans 1600 gallons de jus de canne à 8° 1/2 environ 35 à 40 livres de sels de potasse et autres matières organiques sur lesquelles la chaux n'a pas d'action ; mais il n'est pas possible d'ajouter la quantité de lait de chaux suffisante à la complète défécation, à la séparation de toutes ces matières, sans altérer la fabrication ; sans altérer la qualité du sucre brut. Quant aux sels de potasse existant naturellement dans le jus de canne, dans un jus de canne quelconque, ils restent intégralement dans la cuite, dans le sucre brut et dans les mélasses. La chaux n'a aucune action sur eux. La filtration des jus déféqués et des sirops sur le noir d'os, n'y peut rien faire. Il y a décoloration des sirops, et c'est tout l'effet produit par le noir ; ces sucres n'en seront pas moins déliquescents.

Quand il passe 1800, 2000 gallons de jus de canne, et quelquefois plus, pour faire 1000 liv. de sucre brut égoutté, la quantité des matières salines et organiques qui se trouvent dans ces 2000 gallons de jus après la défécation, est concentrée dans la cuite, et produit une effroyable quantité de mélasse, en faisant fondre une forte portion de sucre cristallisé. Il se trouve quelquefois plus de 70, 80, 90 liv. de ces matières salines dans une cuite [illegible]

[illegible]

LES MEDECINES GRAEFENBERG. LES MÉDECINES GRAEFENBERG. LES MÉDECINES GRAEFENBERG. LES MEDECINES GRAEFENBERG sont [illegible] comme les meilleures qui puissent [illegible] les familles. [illegible]

On peut se procurer gratuitement le manuel, un pamphlet contenant une liste complète de maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., [illegible]

Chez lesquels on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes.

DECOUVERTE IMPORTANTE. Pour tous les cas [illegible] Amer de Hostetter pour la guérison [illegible]

AUX APOTHICAIRES ET MARCHANDS.—[illegible] A vendre par J. WRIGHT & Co, No 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans.

REVALENTA ARABICA, De Barry Du Barry & Cie, à Londres. Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer. Bonn, 19 juillet 1852. Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des absorbants,—A la fois nourrissante et restaurative, elle remplace avantageusement toutes les médications. [illegible] Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez F. P. DUCONGÉ, No 137, rue Royale. Et chez E. GERNAIN, [illegible] N. B.—Cette Farine convient [illegible] aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible. 24 fév—6 m

AVIS. F. P. DUCONGÉ PREVIENT ses amis et clients que, par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, rue de Chartres No 38, il s'est fixé au No 12 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, où il continuera à remplir les ordres qui lui seront adressés, jusqu'au moment où il pourra reprendre son ancien local, entièrement de la rue de Chartres. 28 fév—

Société française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle. UNE Assemblée générale de cette Société aura lieu dimanche, 26 février, à 4 1/2 heures de l'après-midi, à l'Asile de la Société, rue du Bayou, près Claiborne. Par ordre du Vice-Président. 24fév—2t JH. CHOUPT, Secrétaire.

AVIS. ON demande dans une maison de commission un jeune homme ayant quelques connaissances des affaires et parlant les langues anglaise et française. Adresser par la poste, boîte No 113 boîte L. 24fév—

BILLET PERDU. UN billet de $630, tiré par Henri Georgeon au nom de M. F. Gegrere, daté du 16 février 1854, à 2 ans de date et payable à [illegible] Le public est prévenu de ne pas négocier ce billet, attendu que le paiement en a été arrêté. Une récompense convenable est offerte à celui qui le rapportera à J. A. BRARD & MAY, No 8, Arcade de Banks. 24fév

Pension demandée. ON désire prendre pension dans une famille ne parlant que le français. La préférence serait accordée à une maison où il n'y aurait pas d'autres pensionnaires. S'adresser au bureau de l'Abeille, à A. O. 24 fév—1

BEURRE DE GOSHEN—75 barillets beurre jaune de choix, de Goshen, en débarquement des navires Memphis et Indiana, à vendre par JOS. H. MARKS & Co. 24 fév 76, rue des Magasins

CORNICHONS, Ketchups, &c.—300 caisses de Lewis & Co, en quarts, demi-quarts, bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par JOS. H. MARKS & Co. 24 fév 76, rue des Magasins

THES—300 boîtes thés Poudrong, Impérial et Gunpowder, à vendre par JOS. H. MARKS & Co. 24 fév 76, rue des Magasins

MAQUEREAUX—300 barils et demi-barils maquereaux Nos 1, 2 et 3, gros et petits, en débarquement et à vendre par JOS. H. MARKS & Co. 24 fév 76, rue des Magasins

CAFE de la Havane, de Rio, de Java et de Moka—1600 sacs, à vendre par JOS. H. MARKS & Co. 24 fév 76, rue des Magasins

SAVON—1000 caisses savon de Livermore et de Winchester, à vendre par JOS. H. MARKS & Co. 24 fév 76, rue des Magasins

SUCRE—500 caisses sucre en morceaux, en poudre et pains de sucre, à vendre par JOS. H. MARKS & Co. 24 fév 76, rue des Magasins

$50 de récompense pour l'arrestation du nègre HENRY alias CAMPO, âgé d'environ 30 ans, fortement constitué, taille de 5 pieds 6 à 9 pouces, [illegible] Il parle l'anglais, le français et l'espagnol. [illegible] La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de l'Etat, ou le ramènera chez Jules Délery, paroisse Plaquemines. S'adresser à LANAUX & REINE, 20 fév—3t coin Bienville et Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le navire John Cumming, de Bordeaux—40 barriques vin rouge. 25 barriques vin blanc. A vendre par ANTOINE GIRAUD, 20fév 44 Vieille Levée

EN magasin—40 barriques vin Bergerac; 22 barriques vin Bordeaux; 35 barils vin Oporto doux; 25 barils vin Malaga doux et sec; 460 caisses vin St-Julien Médoc; 160 do vin Cantenac Médoc; 150 do vin Muscat Frontignan; 300 vermouth Le Noilly & Fils; 160 do Bethford; 50 caisses absinthe Le Noilly Fils; 40 do do Vérale & Lecoultre. A vendre par ANT. GIRAUD, 20fév 44, Vieille Levée.

NOUVELLEMENT reçu—16 balles bouchons rapés [illegible]; 6 balles bouchons pointus fins de 15,000; 100 caisses eau de fleurs d'oranger, 1re qualité; 15 estagnons do do do; 30 caisses liqueurs assorties. 20 jarres amandes du Languedoc. A vendre par ANT. GIRAUD, 20fév 44, Vieille Levée

Champignons ! Champignons ! 800 DEMI-BOITES de Champignons de Paris, venant d'être reçues, à vendre par DUNTZE & IKEN, 20fév Enc. Royale et Conti

LE soussigné offre de vendre, pour clore diverses factures : 200 paniers vin rouge; 100 do do en demi bouteilles; 10 do vin blanc en demi bouteilles; 100 barriques vin rouge; 50 barils vin Malaga doux; 50 do do sec; 100 boîtes absinthe suisse; 10 balles amandes; 50 caisses fruits au jus, marque Teysonneau. J. LANATA, 11, rue Jefferson, 20 fév 12, rue Toulouse.

ATTENDU par le Silentio, de Gênes, et à vendre par le consignataire : 200 caisses pâtes assorties; 20 barils anchois; 4 jarres saucissons de Bologne; 1 baril fromage de Parmesan; 1 caisse fromage d'Italie; 40 barils noix des montagnes; 25 caisses vermouth; 5 barils tomates conservées; 300 paniers huile douce. JOSEPH LANATA, 20 fév 11, rue Jefferson, 12, rue Toulouse

ATTENDU de Bordeaux par le John Cummings et le Hanse : 150 barriques vin rouge bon ord. pour familles; 50 do vin blanc Haut Sauterne; 20 demi-barils de do; 50 barriques vieux vin rouge Margaux Médoc; 75 caisses fruits au jus, marque Teysonneau; 25 caisses de 100 1/2 sardines à l'huile; 50 do de 100 1/4 de do. A vendre par JOS. LANATA. 20 fév 9 et 10, rue Jefferson.

10 BARILS graines d'oignon; 5 boucauts huile de lin d'Italie, à vendre par J. LANATA, 20 fév 11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse

UNE CHAUDIERE à sucre marquée J W & S.H.S, en contravention sur la Levée, a été envoyée par le wharfinger, il y a plus de 14 mois, au magasin du soussigné, No 13, rue Toulouse. Le propriétaire est notifié de venir la réclamer dans les 30 jours qui suivront la publication de cet avis, autrement elle sera vendue pour payer les frais. 18fév—11 H. DAGORRET.

ON DEMANDE UN PORTIER parlant anglais et français, et pouvant donner de bonnes recommandations. S'adresser à l'Hôtel Verandah Conti. 18 fév

PECHES ! PECHES ! RECU par le navire Spencer Kirby, de New-York : Cinquante douzaines boîtes de 29 pêches conservées au naturel par Wells & Provost. Ces pêches sont pelées et coupées, et prêtes à être employées pour tartes, fricassées, etc. Elles sont préférables, assurément, à celles qu'on trouve sur les marchés. [illegible] O. VALETON & CO. 25 Tchoupitoulas et coin Royale et Quartier. 18 fév

Sulfate de quinine. DEUX MILLE onces sulfate de quinine de Conton Henri, sous les clés de la douane, à vendre par BERNARD TURPIN, 18 fév—6 No 20, Vieille Levée

Gomme arabique. DIX tierçons gomme arabique, en sortes, belle qualité, à vendre par BERNARD TURPIN, 18 fév—6 No 20, Vieille Levée

Indigo. 5 Surons indigo Guatemala, 2 caisses de Manille, à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée

1,700,000 CIGARES DE LA HAVANE, en magasin. 66,000 paquets de Cigarettes; 200 balles Tabac de la Havane et du Mexique, 250 ses Caseo de Gouvernil et Paraz. 170 demi pipes Vin de Catalogne, 80 barils vin de Malaga, 8 demi pipes Oporto. 250 barils de Sherry. 150 sacs Amandes à coque douce. 400 demi-jeannes écorchées, 14 pipes Genièvre Hollande, marque du Cygne. 120000 balles Bouchons. 8 sacs Graine d'anis. A vendre par B. VALLS, 18 fév 73, rue des Magasins

JAMBONS—100 tierçons jambons de S. Davis Jr. Duffield, Philips et autres, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co. 18fév 15, rue Tchoupitoulas

ECONOME. ON demande un bon économe pour gérer une habitation à sucre située dans la paroisse St-Landry (Ls). On exigera de très bonnes recommandations et on préférerait un homme marié et ayant une famille. S'adresser à LOBIT & CHARPANTIER, 16fév—6t 12 rue Conti

Actions. LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des water works et de la Compagnie d'Assurance des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union. GEO. GOTTSCHALK, 16 fév 95, Commune

TRAITES SUR FRANCE—A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 16fév—7t 37, rue de la Vieille-Levée.

MAQUEREAUX ET HARENGS—400 barillets maquereaux No 1; 100 demi et quart de baril et barillets maquereaux mess, 200 caisses harengs écaillés; 300 barils harengs extra de Labrador, en débarquement et à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO, 16fév No 29, Vieille-Levée.

RODOLPHE de BRANCHELIEVRE PAR CHARLES LEMAITRE, DE LA LOUISIANE. LES soussignés, dépositaires, sont autorisés par l'auteur, à annoncer ce volume au vente au prix de 25 CENTS ! A PAYA & Co. 15 fév 58, rue de Chartres

Plâtre de Paris. CENT tonneaux de plâtre de Paris, reçus du Havre, à bord du navire, à vendre par M. L. WHITTOCK, bureau de T. C. Gilmour 15 fév—3.9pa No 114 rue de la Commune

A VENDRE. AU marché Ste-Marie, DEUX TABLES pour vendre du café, de la viande, du poisson, &c. Ces tables sont louées, depuis 2 ans, par M. Joseph Leray; elles se trouvent l'une au pilier No 145, l'autre au No 150, et sont bien achalandées. S'adresser à M. Leray, pilier No 145. 15fév—1som

ESSENCES ! ESSENCES ! 100 ONCES essence de rose de première qualité, à vendre par LANATA, GANDOLFO & CO, 15 fév Nos 9 et 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Louise Rita, venant de Bordeaux : 300 barriques vin rouge, bon pour familles, et à vendre par BOYER FRERES, V BENQUET & Co. 4 jan enc. Moreau et Mandeville

EAU DE VIE—35 quarts de pipes Cognac marque Reine Berthe, 3me et 4me preuve, 5 quarts do, 10 octaves de marque Cloud Frère & Fils, 1re et 3me preuve, 10 quarts pipes de marque Larrebie, [illegible] 2 octaves marque P A Bollevin, 4 do do Jas Hennessy. A vendre par P LONGIS & GRATIAA, 11 fév No 20, rue de la Douane

BOUTEILLES et Dames-jeannes—25 paniers bouteilles de Bordeaux, Dames-jeannes, Bouchons, &c, à vendre par A LARROQUE & Co, 28 sept 48 et 44, rue de la Douane

LA VOGUE. Des publications illustrées. Le maison A PAYA & Co. vient d'en recevoir un envoi comprenant les dernières nouveautés. 31 fév 58, rue de Chartres.

BARRES, BARRES. 2000 Barres de Boyle [illegible] A 60 [illegible] F. & E. REILLY & Co, 30 fév encoignure Royale et Conti

[illegible] NOUVELLES. Venant [illegible] F. & E. REILLY & Co, 30 fév [illegible] Royale et Conti

NOUVEAUTES DE PRINTEMPS. [illegible] F. & E. REILLY & Co, 20 fév Encoignure Royale et Conti

TOILES D'IRLANDE. NOUS venons de recevoir et ouvrirons aujourd'hui [illegible] F. E. REILLY & Co. [illegible]

MAGASIN de MODE. No 224, rue des Magasins. [illegible]

[illegible]

Ventes par MM. Beard & May. [illegible] Succession de Wm Barkley—Terrain [illegible] [illegible] Succession de Isaac [illegible] [illegible] Propriétés sur la Levée [illegible] [illegible]

Ventes par Beard & May, en mars. 9 mars—Bail, [illegible] 4 mars—Succession de S. S. et J. L. Leeds [illegible] 6 mars—Succession C. T. Bensley—Esclaves de valeur. 8 mars—Propriétés considérables dans le 4me District, convenant aux constructeurs de [illegible] 9 mars—Succession de Michael Montagne—Propriété de la Levée, [illegible] Succession de Robert White; [illegible] rues Claiborne et Cypress. 11 mars—Propriétés de valeur, dans le 1er, le 4me District et à Bucktown. 13 mars—Succession de James Dunn—Lots vacants et améliorés, dans le premier et le quatrième districts. 15 mars—Succession de Joseph Lendieu—Terres de choix, dans la paroisse de la Pointe-Coupée. 16 mars—Terres de choix dans la paroisse Pointe-Coupée. 15 mars—Succession de Wm K. Sloan—5 esclaves de valeur. 25 mars—Succession de Frederick R. Proctor : propriétés de valeur dans le 4me district,—Succession de Caroline M. Jenks : propriété dans le 4me District. Pour plus amples détails, voir les annonces.

Pour Voyer de la ville : LOUIS PILIE, Titulaire actuel, est candidat pour la même place. Election, 27 mars.

MIGUEL HERNANDEZ Jr. est candidat à la place de Recorder du Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans. Il sollicite les suffrages de ses amis et de ses concitoyens. L'élection aura lieu le 27 mars prochain.

LE Dr BERNARD, (de St-Jacques) a l'honneur d'informer ses amis qu'il vient de fixer son domicile, encoignure St-Louis et Bourbon. 31janv—1m.

Mme NAY, Professeur de Musique et de langue française, récemment arrivée de France où elle a professé dans un des meilleures institutions de demoiselles, à Paris, désire trouver des leçons particulières de Piano et de Français. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser chez elle, No 151, rue d'Orléans, ou à M. Gausen, facteur de pianos, 104, rue Royale. Référence chez M. A. Roger, consul de France. 12fév—1m.

AVIS. LE jury de police de l'Assomption, No 446 vs Charles A. Cohen—L'Etat de la Louisiane, Cour du Cinquième District Judiciaire, dans et pour la paroisse Assomption.—A Charles A. Cohen, un absent de la paroisse Assomption et à tous ceux que cela concerne—Prenez avis qu'en vertu d'un ordre de saisie, à moi adressé, par l'honorable le susdite Cour, en date du 9 décembre 1853, j'ai saisi, tous les droits, titres, intérêts et demandes, que vous avez ou pouvez avoir, sur un certain morceau de terre situé dans la paroisse Assomption, sur la rive gauche du Bayou de Lafourche, à environ 8 milles au-dessous du village de Napoléonville. Vous êtes par ces présentes notifié d'avoir à démontrer, dans un mois de la date de la présente notice, pourquoi les dits droits, titres et demandes que vous avez ou pouvez avoir sur le dit morceau de terre, ne seraient pas vendus selon la loi pour satisfaire la somme de quatre-vingt-deux piastres et cinquante cents et les frais de ce procès, pour ouvrage fait sur la dite terre. Paroisse Assomption, le 10 février 1854. 12fév—6t A. F. HICKMAN, Shérif

Nouveautés. Nouveautés. WILLIAM McCLURE, No 9, Rue des Magasins, ANNONCE ses clients et aux marchands en général, qu'il a reçu par les derniers arrivages, un superbe assortiment d'articles de nouveautés et de fantaisie pour modistes, qu'il vendra à des prix très modérés. Le stock se compose principalement d'articles de Paris, tels que : Chapeaux pour dames et fillettes; Rubans pour chapeaux, coiffures et garnitures; Fleurs, de toutes qualités; Parures pour mariées et pour bal; Dentelles, blondes et valenciennes; Franges très riches; Broderies en tous genres; Tulles, crêpes, gazes, satin et coton; Crêpes de toutes couleurs et qualités; Gants en peau, soie et fil; Parasols et ombrelles; Velours, unis et découpés. Et toutes sortes de fournitures pour modistes. Aussi—Un beau choix de chapeaux de paille pour hommes et enfants, auxquels il appelle l'attention des acheteurs. 21fév—1m

A vendre à un crédit libéral, pour cause de départ. UNE GROCERIE bien fournie de marchandises, avec une bonne clientèle, S'adresser sur les lieux, encoignure Condé et Hôpital. 21fév—1j

A LOUER. Une jolie résidence située rue Bienville, 160, entre Bourbon et Dauphine. Possession en sera donnée à la fin du mois. S'adresser sur les lieux. 17fév—

A LOUER. La propriété connue sous le nom de JARDIN SAINT-HELENE. Possession en sera donnée le 15 mars prochain. S'adresser à JH. GERNIER, rue Conti, No 15. 9 fév—15

E. TALAMON, Seul agent de la marque d'eau-de-vie Henry Serres 1850 et 1851. 21 sep 152 et 155, rue Royale.

FRUITS AU JUS—20 caisses assorties, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 4 fév 29, rue Natchez

VINS—27 demi barriques vin rouge St Emilion, 15 do vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du Jeune Albert, et à vendre par 31 janv A. CARRIERE, 35, Vieille Levée

CIGARES HAVANE—26,700 cigares Havane, venant d'arriver par la goélette Edwin Dacey, comprenant un assortiment de Regalias et de Londres, des marques El Norma, Cazador, Henry Clay, &c, à vendre par J M CABALLERO, 14 fév 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

CIGARES HAVANE—124,900 cigares Havane, venant d'arriver par le brick Adams-Gray, comprenant des Londres, Galanes, Regalias, Medio Regalia et autres bonnes marques, telles que Paz de Espana, Gutierrez et Ritter, à vendre par J M CABALLERO, 14fév 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Vente pour cause de liquidation, No 160, rue du Canal. DESIRANT se retirer des affaires, MME RINCK a l'honneur de prévenir les dames, qu'à partir de ce jour elle vendra, à prix coûtant, son bel assortiment de marchandises, consistant en broderies, dentelles, nouveautés, valenciennes, malines, point d'Alençon, guipures, voilettes et châles, dentelle Chantilly, Cambrey, etc., etc. Le fonds de magasin est à vendre avec la continuation du bail. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. 7 janv—3 m

HUILE DE COLZA. LES soussignés préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir 500 gallons huile de Colza de la meilleure qualité. Cette huile bonne pour toutes les lampes fines, se recommande surtout pour les Carcels et les modérateurs. A vendre par FERBOS FRERES, 7 fév—30 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine.

MAGASIN DE LINGE FAIT, 36 rue de Chartres, 36. LAGAY & LECANU, ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle et le public en général, qu'ils vendent à des prix très réduits leur magnifique stock de linge d'homme et d'enfant, pour hiver et printemps. Aussi un grand assortiment de bonneterie de tous genres. 11 fév LAGAY & LECANU.

AVIS. LE soussigné a besoin D'OUVRIERES pour coudre 1,200 paires de pantalons déjà taillés. Il profite de cette occasion pour annoncer au public que l'on trouvera chez lui un grand assortiment de broderies, rubans et toutes sortes de marchandises de saison, au plus bas prix possible. A. WEYL, 4fév—15 Enc Moreau et Français

AVIS. 36 rue de Chartres 36. 80 DOUZAINES de chemises, toutes qualités, à vendre à très bon marché, pour clore une consignation, par LAGAY & LECANU. 11 fév

Marchandises Sèches pour les marchés de Mexique. IMPERIALES, indiennes, mousselines imprimées, coutils blancs, de couleur et fantaisie, châles imprimés, fil en bobines et pelotes, robes mousseline, pantalons, bretagne, orans, couvertures, mouchoirs Madras, toile écrue et grise, toile pour chemises, &c. Toujours en main : un approvisionnement des marchandises ci-dessus mentionnées, à vendre par O. B. GRAHAM, 12fév—6t 36, rue Gravier

Marchandises de printemps—Importation récente. EN débarquement et à vendre à des conditions avantageuses, un approvisionnement complet de : Toile d'Irlande pour chemises, toile et linons imprimés, toiles de Courtrai, toile Barnsley pour draps, coutils fil blanc et fantaisie et de première qualité, toiles écrues et jaunes, linon et mouchoirs de batiste, [illegible] O. B. GRAHAM, 12fév—6t 36, rue Gravier

LE SOUSSIGNÉ offre à ses amis de la ville et de la campagne, les articles suivants reçus par le steamer Cherokee et autres navires : 500 livres laines anglaises pour robes, [illegible] F M CHASSANIOL, Encoignure Chartres et Conti.

CRÊPE noir et blanc, soieries unies blanc et noir, [illegible] F M CHASSANIOL, Encoignure Chartres et Conti.

ON désire louer une bonne demeure [illegible] A. ROSLINGER, 21 jan Rue de Chartres, No 149, au premier.

VINS—[illegible] A LARROQUE & Co [illegible] rue de la Douane

GALERIE DAGUERREOTYPE de [illegible]. Mr. [illegible] rue du Canal, [illegible]

[illegible]

Avis des Contrôleurs de la ville de Jefferson. AVIS est par le présent donné aux personnes, lesquelles ont non la ville de Jefferson, qui est à payer dans ladite ville les taxes de l'année 1853 et des années précédentes 1854 ; qu'elles doivent être payées avant le 1er avril 1854 ou avant cette époque, au comptoir du trésorier [illegible] E. E. CHEVALLEY, Trésorier. 23 février 1854.

[illegible]

HOTEL VERANDAH-CONTI, RUE CONTI, Entre les rues Chartres et Levée. Mme GEORGES. BIEN connue à la Nouvelle-Orléans comme ayant tenu pendant 9 ans l'Hôtel d'Orléans, informe le public et ses anciens connaissances qu'elle vient de prendre à bail l'HOTEL CONTI, et qu'elle espère par les soins et l'attention qu'elle portera à ses voyageurs [illegible] L'hôtel a été remis entièrement à neuf, et les voyageurs pourront avoir la certitude d'y rencontrer tout le confort désirable. Le mobilier des chambres, comme le service des employés, ne laissera rien à désirer, et la table sera abondamment pourvue de tous les mets de la saison. Les prix des chambres et la pension comprise est fixé à $1 50, $1 25 et $1 par jour. La pension au mois, comprenant la chambre et la table, varie de $25, $30 et $45 par mois, suivant la grandeur de l'appartement.—Pension sans logement $18 par mois. L'hôtel s'ouvrira lundi 21 novembre. 15 nov—5 m

AUX AMATEURS DE VOLAILLES ET COCHONS de choix. Le soussigné offre à vendre, à son établissement au coin des rues ESPLANADE et DORGENOIS, en FACE du vieux marché des Indiens, sur le CHEMIN DU BAYOU, un lot de choix de Brama Pootra, Shanghaïs fauves, rouges, blancs, noirs, orans et Dominiques, Cochons Chine moyens, Cantons et autres VOLAILLES de l'Asie, élevées, importées par le soussigné et garanties de race pure. Aussi :—Quelques paires de Cochons SUFFOLK et MIDDLESEX. ŒUFS bons et frais (pour la couvée) emballés avec soin et expédiés à n'importe quelle distance. Les ordres seront promptement remplis. S'adresser sur les lieux ou à JOHN E. HOLLAND, 26me Cour du District. N. B.—Les OMNIBUS de la rue du Bayou partent de la rue du Canal tous les quarts d'heure, et passent à moins d'un bloc de la propriété qui se trouve à MARCHE. 17fév—30

FROMAGES DE HOLLANDE—25 caisses de 12 fromages chacun, en débarquement du navire brandy wine, à vendre par JOSEPH LANATA, No 11, Jefferson, 23fév Toulouse

EN débarquement du navire Brandywine, venant du Havre, et à vendre par les soussignés : 2500 de potasse, de 5 gallons, 600 do de 3 do; 600 do de 10; 400 do 1 do; 2 tonneaux fromages de Gruyère, 27 caisses de 12 fromages chacun, de Brie, à vendre. LANATA, GANDOLFO & Co. 23 fév Nos 9 et 10 rue Jefferson

ATTENDU par le brick Silenzio, de Gênes—1000 paniers de 12 bouteilles huile, 94 caisses Bolognese, 250 de 24 1/2 do 12 do, 20 barils marrons fruit d'Italie, 300 plaques de marbre blanc d'Italie; 5 caisses chapeaux paille d'Italie; 20 stances son de figues, 25 barils amandes douces sans coque; 100 livres pistaches du Levant, 400 caisses macaroni et vermicelle 1er choix; 200 caisses pâtes assorties. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 23fév 9 et 10, rue Jefferson

ATTENDU de Bordeaux, par les navires Hanse et John Cummings—50 caisses fruits à l'eau-de-vie, nouvelle récolte; 50 do de 100 1/2 boîtes sardines à l'huile, Cossis ou Martin; 30 do de 100 1/4 do do; 100 barils vin blanc Haut Sauterne; 100 barriques vin rouge St-Julien Médoc; 20 do do vieux Médoc; 500 caisses vin rouge St-Julien Médoc; 50 do de 24 1/2 bouteilles vin blanc. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 23fév 9 et 10, rue Jefferson

EN débarquement du navire Brandy Wine, venant du Havre—1000 dames-jeannes de 5 gallons. 100 do de 3 do. 100 do de 2 do. 300 do de 1 do. A vendre par J B PREAU & Co. 23fév 31 et 33, Gravier

A VENDRE en débarquement du navire Brandywine, arrivé du Havre : 30 caisses absinthe (C. F. Berger) 30 fromages pâte gruyère, 20 caisses fromage de Hollande, 8 tonneaux fromage de Gruyère, A vendre par J. W. CURIEN, 23 fév 23, rue Toulouse

A Vendre. UN CAFE bien achalandé, situé au coin des rues Plaisance et Tchoupitoulas. Pour les conditions, s'adresser à M. JEAN JOSEPH BALLOUX, sur les lieux. 21fév—4t

SUCRE de la Havane—Un lot de sucre blanc de la Havane, propre aux confiseurs, à vendre à un prix modéré par J. M. CABALLERO, 21fév 36, Vieille-Levée, entre Bienville et Douane

CIGARES de la Havane—126,000 cigares de la Havane, venant d'être reçus par le brick Mary Elizabeth, et comprenant un assortiment de Regalias, demi do, Londres, Millars, &c, des marques célèbres : Franklin Pierce, Giralda de Sevilla, Paz de Espana, Gutierez, Biriea, à vendre par J. M. CABALLERO, 36 Vieille-Levée, 21fév Entre Douane et Bienville

A LOUER. LE Café connu sous le nom de Conti Verandah, rue Conti, entre la rue Chartres et Levée. Possession en sera donnée le premier mars prochain. S'adresser à JH. GARNIER, rue Conti, No 15. 17 fév—14

DIVERS—20 barriques vin rouge St-Julien et St-Estèphe; 25 barriques vin rouge Château Delac. 30 do do do Château Larose. 20 do do do Château Latour. 50 barils vin blanc Haut Sauterne. 110 caisses fruits au jus Joseph Preneu Nantes. 100 paniers Champagne Heidsick quarts et pintes. 50 do do do Schneider do. 500 do do do Key & comte de Montbrun do. 15 pipes Genièvre de Hollande marque de Steamboat. 10 1/4 pipes cognac Samuel Richard, à l'entrepôt. 30 1/4 do do do do do. 15 1/4 do do Rasteau Charruyar do. A vendre par J B PREAU & CO, 17fév 31 et 33 rue Gravier

AVIS. Chapellerie. Nous informons nos amis et nos clients que par suite de l'incendie qui a détruit notre magasin de la rue de Chartres, No 37, nous avons transporté toutes nos affaires à notre établissement encoignure Royale et Bienville. 7 fév ALBERT & TRICOU.

GEO. GOTTSCHALK, COURTIER D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE PROPRIETES FONCIERES, 14 déc—1an 95 rue de la Commune

ARGENT du Texas à acheter et titres de terre au Texas, à vendre par Geo. GOTTSCHALK, courtier, 14 déc No 95, rue de la Commune

ACTIONS de la Banque des Citoyens (full loan), à vendre par Geo. GOTTSCHALK, courtier, 14 déc No 95, rue de la Commune

RECUS de taxes de chemins de fer, à acheter par Geo. GOTTSCHALK, courtier, 14 déc No 95, rue de la Commune

Certificats de primes. LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'assurance du Soleil, du Crescent et de Home. Geo. GOTTSCHALK, Courtier 14 déc No 95, rue de la Commune.

PRET sur hypothèque—Prêts sur hypothèque, de $600 et au-delà, par Geo. GOTTSCHALK, courtier, 14 déc No 95, rue de la Commune

GUANO. TARIF DES PRIX. Invariablement Comptant. [illegible]

GUANO DU PEROU. A PARTIR de cette date, l'avoir constamment en magasin le véritable GUANO du Pérou, importé par MM. Castille et Heriago, et on vendra depuis un sac jusqu'à cinq tonneaux, aux prix des agents, c'est-à-dire 2 3/4 de la livre. F A GONZALES, No 11, Front Levée, près Bienville et 32, rue Poydras. 4 fév

AVOINE POUR PLANT—400 sacs avoine noire d'Egypte pour plant, à vendre afin de le consommer, [illegible] par F A GONZALES, No 11, Front Levée, près Bienville et 32 Poydras. 4 fév

MAGASIN DE TAPIS. 31, Rue de Chartres. Importation récente par voie directe. TAPISSERIE anglaise, tabloïdes, velours et Bruxelles.—Aussi, un assortiment complet de tapis veloutés très plus, Bruxelles, Ingrain et Vénitien, [illegible] A. BROUSSEAU & Cie.

SAUCISSON DE LYON—300 livres, à vendre par FERBOS FRERES, 7fév 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine

FROMAGE DE GRUYERE—[illegible] FERBOS FRERES 7fév 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine

PIMENT—[illegible]

SUCRE, CAFE, CHANDELLES ET MIEL. [illegible] R. DE VERGES & Co., Vieille Levée

[illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest—Encoignure Bienville et Passage de la Bourse. Nlle-Orléans, 1er février 1854. UN versement (le 5ème) de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie sera dû et devra être fait à ce bureau lundi, 3 avril prochain. A l'assemblée qui a eu lieu le 24 janvier 1853, les actionnaires ont fixé les époques suivantes pour la balance des versements, savoir : le premier lundi d'avril et le premier lundi de septembre 1854, le premier lundi de janvier 1855, chaque versement de dix pour cent et un versement de cinq pour cent le premier lundi d'avril 1855 ; ce versement est le dernier. Avis est donné aux actionnaires que conformément à une résolution de la Direction il sera alloué un escompte de huit pour cent par an à ceux qui feront, avant les époques fixées ci-dessus, les versements ci-dessus ou un de ces versements. Par ordre de la Direction. BENJ. F. FLANDERS, 28fév—3m Secrétaire.

AGENCE DE VINS INDIGENES. DE LONGWORTH & ZIMMERMAN, No 16, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans. CATAWBA ou vin blanc : Vin doux, dit vin de Dames ; Vin de Catawba mousseux ; Aussi de l'Eau-de-vie de Catawba, qui rivalise le cognac français, constamment en magasin, et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., 23 fév Agents.

JE, ADELAIDE RAHAM, domiciliée à Madisonville, paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, préviens le public que je ne serai plus responsable d'aucune dette que pourra contracter ma femme ROSA RODRIGUE, attendu qu'elle a quitté le domicile conjugal et vit en concubinage à la Nouvelle-Orléans. 23fév—6t

BRODERIES IMPRIMEES, etc. de PERCIVAL, No 637, BROADWAY, New-York, seul fabricant de broderies imprimées, offre aux dames de la Nlle-Orléans et des environs un grand et magnifique assortiment de cols, manches, bandes, jupes, bonnets, mouchoirs, etc., d'une grande variété de modèles et de première qualité. Des ordres pour ces articles, en gros et en détail seront reçus avec reconnaissance et promptement remplis. 22 fév—3m

AVIS—LOUIS MUTIN, dit Louis Raymond, h. c. l., informe le public que sa femme Adeline Anderson, f. c. l., ayant quitté le domicile conjugal, il ne paiera aucune dette qu'elle pourrait contracter. 22 fév—3f

ON demande un commis actif et intelligent, ayant une bonne écriture et une connaissance approfondie de la tenue des livres. S'adresser à la boîte H 32, bureau de poste et donner les références. 22 fév—3

A VENDRE pour cause de maladie, le tout ensemble ou séparément, le café et la propriété situés à l'encoignure des rues Orléans et Claiborne. S'adresser à M. Pierre Prats au café Eldorado, encoignure Crossman et Front Levee. 22 fév—12

$20 de Récompense. PARTIE marronne, le 28 janvier dernier LOUISA, dit MARSHAL, mulâtresse âgée d'environ 33 ans, et ayant appartenu pendant 13 ans à Mlle Courtois. Louisa a le teint jaune et est grande et forte, porte quelques marques de la petite vérole et se dit libre. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque ramènera la dite esclave chez sa maîtresse, rue Royale, No 269, entre St-Philippe et Dumaine. 22 fév—

MM. LOUIS FLOUC, FRANCOIS et BERNARD COLOMES, sont priés de passer au comptoir des soussignés, pour affaires les concernant. PAUL JUGE FILS & Co. 21fév 27, rue St-Louis

Vins, Eaux-de-Vie, Liqueurs de choix &c. &c. 7 BARRIQUES de vin de Cantelaudet 1848, 12 barriques de vin Château-Margaux 1845, 31 barriques vin St-Estèphe Médoc, 15 demi-barriques vin Médoc, 10 barriques vin blanc Haut-Sauterne, 13 barils do do, 57 caisses 1er grand vin Haut-Brion de Larrieu, 1840-1844, 5 do vieux Léoville 1848, 140 do do Latour-Laffitte, Margaux, &c., 16 do do Haut-Sauterne 1844, 20 do do Haut-Preignac de Eug. Larrieu, 5 do do Bourgogne en gr. et demi-bouteilles, 5 do do Rhin (Johannisberg), 5 do do de Hongrie, 20 paniers Champagne Heidsieck, gr. et demi-bouteilles, 50 do do London Club, do. 12 caisses Curaçao de Hollande, importé, 15 do Vin de Dantzick, do, 15 do Absinthe suisse, do, 15 do Kirsch do, 75 paniers Cognac de Lebreton, Godard, Lecoq, Otard Dupuy, &c. &c. 20 barils Eau-de-Vie de Hollande, supérieur, 30 barils vieux Whiskey Bourbon, [illegible] 50 demi-barils vieux vin de Madère [illegible] Sardines, Fruits au jus, Truffes, Champignons, Câpres à l'huile, Petits-Pois, Fruits au jus, à l'eau-de-vie, et autres articles se rapportant à la pâtisserie, Conserves de Poissons, Légumes, Pâtes de fois gras, &c, à vendre, pour le bien de la commerce de la Louisiane, par HENRY VALETON, 23fév 23, rue St-Louis

Mme MONNIER, Sage-Femme, A L'HONNEUR de prévenir les Dames de la Nlle-Orléans, qu'elle vient de transporter son domicile, de la rue St-Pierre, 136, encoignure Dauphine. 7fév—16

$20 de récompense. PARTIE marronne le 10 janvier dernier, la négresse ANNY, âgée d'environ 20 ans. Elle est de petite taille, yeux vifs, peau jaune et d'une marche vive. Elle parle le français et a [illegible] La récompense ci-dessus sera payée à qui la ramènera. 3 fév—16

Mme BARON, Accoucheuse, reçue par la Faculté de Paris, et y ayant obtenu un premier prix, sollicite respectueusement la confiance des dames de la Nouvelle-Orléans. Une expérience de 18 années et les certificats les plus honorables, telles sont les garanties qu'elle peut offrir aux familles.—Elle donnera des consultations pour les maladies des dames et des enfants, de 1 à 3 heures, à son domicile, No 149 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse. Références MM. les Drs Lambert et Beugnot. 1 fév—3m

A LOUER—Un vaste appartement, composé de DOUZE PIECES, convenable pour une personne qui voudrait tenir un hôtel garni, situé à l'encoignure des rues Baronne et Poydras, avec galerie et entrée sur la rue Baronne et balcons sur la rue Poydras. S'adresser au magasin de M. LOUIS CHARLES, 4fév—15 Encoignure Poydras et Baronne

NOUVEAU RABAIS. TOUS ceux qui désirent acheter des marchandises sèches à bas prix seront bien aise d'apprendre que d'après la date de ce jour nous faisons un NOUVEAU RABAIS sur toutes nos marchandises. Entre autres soieries à carreaux à 60 cents la verge. U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge, sur la levée, 27 jan près le marché aux légumes

P. A. HEBRARD, No 118, rue du Canal, a reçu, par le paquebot et ce moment par les navires Ed Morse, Geo Thomas, Rosse et Eastern Queen, du Havre, les articles suivants, qu'il offre à ses amis et au public aux prix les plus modérés : Barèges couleurs unies, à 25 cts la yarde. Indiennes françaises fond blanc, pour enfants. Brillantés, dessins nouveaux. Jaconats couleur, haute nouveauté, do pour deuil et demi-deuil, Mousselines imprimées, Organdis imprimés, do do Pompadour, Gaze deuil, Robes barège, couleur à volants, do do fond blanc, volants à raies satinées, do do écossais, Serviettes et nappes damassées, du Bearn, pour 12, 18 et 24 couverts. *Aussi, par le navire Sultan, de Liverpool :* Toile écrue à raies rouges et bleues, pour rideaux de galeries, Toile écrue pour habits, Bobinet 12/4, de qualité extra, pour moustiquaires, Basins croisés, à raies et à carreaux, pour pantalons, Robes batiste de l'Inde, imprimées. 30 jan F. A. HEBRARD, 118, rue du Canal, bâtisses Touro

EN débarquement du brick Arker, venant de Bordeaux— 108 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles et à vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, 20fév Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district

EN magasin et à vendre par les soussignés— 25 barriques vieux vin rouge pour famille; 190 barriques vin rouge bon ordinaire; 25 barils Haut Sauterne 1re qualité; 15 do do do 2me qualité; 25 dames-jeannes diverses marques vieux Jacob Brandy, Bourbon whiskey et gin de Hollande; 4 balles bouchons fins réguliers; 25,000 bouchons pointus; 8 paniers bouteilles vides. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, 20fév Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district

ATTENDU par le navire John Cumming, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés— 80 barriques vin rouge bon ordinaire. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, 20fév Encoignure Moreau et Mandeville, 3e dist.

Couteaux pour Cotons. 40 DOUZ. "Célèbres Couteaux" à l'usage des Embarilleurs de coton et particulièrement adapté à leur usage. L'attention des facteurs est appelée sur cet article. A vendre à bon marché par URIAH A. POLLARD & Co. 6 fév 76, rue du Canal près Chartres.

FUSILS ! FUSILS ! 2 CAISSES fusils à deux coups, de manufactures anglaises, à vendre en gros ou en détail par URIAH A. POLLARD & Co., 6 fév 76, Canal, près Chartres.

EN magasin et à vendre—450 barriques vin rouge pour familles, savoir : 120 barriques St-Vincent de Paul; 120 do supérieur Médoc; 100 do Macon; 50 do St-Julien; 700 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc; 50 do véritable absinthe suisse, E. Penot; 30 do abricots à l'eau de vie; 46000 cigares de Brême, 1re qualité; 2000 demi boîtes sardines; 1000 quarts do do; 130000 bouchons qualités diverses. Par L. MAJESTE, 21 jan rue de Chartres, No 113

FROST & Co, Rue des Magasins, No 19, Nlle-Orléans. OFFRENT EN VENTE BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS. Convenables pour la consommation de la campagne en général et pour l'usage des plantations.

BARILS A MELASSE A VENDRE. LE soussigné tonnelier et marchand de barils, a constamment en mains un grand assortiment de barils et demi barils en bois de cyprès, à vendre au plus bas prix du marché. P. FLEURY, Rue St Pierre, entre Robertson et Claiborne. N. B.—Les ordres laissés au No 10, rue St Louis, chez Walsh et Tastard, ou au bureau de J. Lehon, No 180, rue Commune, seront immédiatement remplis. 23nov—3m

CHANDELLES—300 boîtes Pattison's Star, [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co, 22 fév 15, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—150 tierçons de Bony & Sons's, Geo & Co et de S. Davis Jr, en magasin et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 21fév—6t 15, rue Tchoupitoulas

SAVON—1,500 boîtes de Geo E Hill & Co, Boston, et de Babbitt's Oleic, en magasin et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 21fév—6t 15, rue Tchoupitoulas

POISSONS & MAQUEREAUX—300 boîtes et quarts de boîtes de morue de Wm Church, 300 barils, demi barils, quarts de barils maquereaux, No 1, 2 et 3, [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co, 21fév 15, rue Tchoupitoulas

BEUF [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co. [illegible]

BEURRE [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co.

MM. [illegible] & Co. [illegible]

[illegible]

Nouvelle-Orléans, le 23 de janvier 1854. AVIS est donné que J. BURNSIDE & Co, ont transporté leur magasin de la rue de Chartres Nos 10 et 12 à la rue du Canal, No 96. 23 jan—1m

A VENDRE. UNE MACHINE A VAPEUR, ayant un cylindre de quinze pouces de diamètre et quatre pieds et demi de jeu, moulin à sucre de vingt-quatre pouces de diamètre, quatre pieds et demi de long, d'une construction récente garantie, et en parfait état pour travailler. Chaudière à vide et pompe à vide, deux chaudières à double fond et une chaudière à évaporation. Le tout entièrement neuf, et plusieurs chaudières à sucre de dimensions assorties. S'adresser à W. & D. URQUHART, ou à ROBERT FURGUSSON, Encoignure des rues Richard et Nouvelle-Levée. [illegible]

CHAS. A. BARRIERE & FRERE, No 20, RUE DE CHARTRES. CHEMISES de toile, manufacture de Paris, Chemises, manufacture de Brettle & Hewitt, Chemises anglaises, coton écru, blanc et de fantaisie, Modes de Paris, chemises et d'Ecosse de fantaisie, Chemises françaises écrues et blancs, do de fantaisie, do soie blanche. CHEMISES DE PEAU. Mermos, [illegible] courtes, demi-longues et longues. Gilets de Lisle. Chemises de dessous en coton blanc et écru, do en soie. CRAVATES. Cravates gros de Lyon noir et uni, de 28 à 40 pouces, do armure noire et grenadine, do satin, dessins riches, do batiste d'Ecosse et batiste fil. GANTS. Gants de Jouvin, peau de chevreau blanche, noire et couleur, do de Jouvin soie. MOUCHOIRS DE POCHE. Mouchoirs batiste candide, bordés 5/8 à 4/4, do piqués, do en couleur, bordés, de poche, en soie. BRETELLES. Bretelles en coton et soie, dont quelques unes son très belles. —Aussi :— Un magnifique assortiment de marchandises de printemps telles que : Flanelle blanche et couleur, Drap de Paris, Casimir français léger, Drap, tweed soie, Etoffes de Marseilles pour gilets, &c. Ces marchandises ayant été importées par nous-mêmes, seront vendues aux conditions les plus avantageuses. CHAS. A. BARRIERE & FRERE, 14 fév 20, rue de Chartres

MARCHANDISES DE PRINTEMPS. GIQUEL & JAMISON, 18, RUE DE CHARTRES. VIENNENT de recevoir de France, par les navires R. Morse, Geo. Thomas et Wurtemberg, et de Liverpool par le navire Rockaway, un assortiment magnifique de marchandises de printemps, telles que [illegible] [illegible] GIQUEL & JAMISON, 11 fév 18, rue de Chartres

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un grand et magnifique assortiment de marchandises de saison, [illegible]

Grand assortiment de marchandises de printemps. ARNOUX, Encoignure Chartres et Ste Anne. MAISON POUR TALBA. OFFRIRA, lundi 13 du courant, à sa clientèle et au public, les BELLES MARCHANDISES qu'il vient de recevoir pour l'ouverture de la saison [illegible]

MARCHANDISES SECHES. [illegible] Encoignure Magasins et Commune. LES soussignés ont maintenant en mains et continuent à recevoir [illegible] NORTH BROTHERS & Co.

VINS, EAU DE VIE, &c. 100 caisses vin de Sherry et Madère; 100 caisses eau de vie London Dock et Otard. 100 do vin de Porto doux; 10 pipes genièvre de Hollande; 200 barriques vin de Catalogne; 5—1/2 pipes Cognac, 1re preuve; 6—1/2 do eau de vie de La Rochelle, Paul Butet, 4me; 25—1/2 de Cognac Pinet, Castillon & Co; 10—1/2 do eau de vie de La Rochelle, (United Proprietors); 8—1/2 do do Coissmy; 12—1/2 do Cognac J & A Lafontaine 1re; 10—1/2 do J Morris; 10—1/2 do J Augustus; 10—1/2 do do; 200—1/2 et 1/4 vin de Malaga, sec; 100 do de Porto, doux; [illegible] Crown Brand; [illegible] caisses vins rouges diverses qualités; [illegible] 50 barils vieux whiskey Monongahela et Bourbon; 50 caisses cidre champagne grandes et petites bouteilles. En magasin et à vendre par JOHN J. ADAMS & Co, 14 fév Grocers, 23 Vieille Levée

G. MURME, A TRANSPORTÉ ses bureaux de No 145, rue du Canal, au coin des rues Canal et Magasins, au premier. Entrée par la rue du Canal. 21janv—30

Vor HEBERT & Co., 149, rue de Chartres. QUELQUES milliers d'or en livres, nouvellement reçus. 7 fév

EAUX DE VIE—Sous les clés de la Douane : 7 1/2 Bouvet jeune, 4e preuve, Bordeaux, 100 1/2 Pierre Dupuis, do, [illegible] 12 1/2 et 12 1/4 pip. "United Proprietors," La Rochelle, 4me preuve, [illegible] Hennessy, [illegible] Castillon & Co. A vendre par THOMAS PINET & Co. 13 fév 28, rue Conti

DIVERS—100 barriques vin rouge, 100 barriques vin blanc, 200 barils vin blanc, 100 caisses vin rouge, 300 paniers de champagne, [illegible] Porto et Madère, [illegible] THOMAS PINET & Co. 13 fév 28, rue Conti

EN débarquement du navire Ellen Maria de Bordeaux—100 barriques vin rouge Montferrand et St-Estèphe, 57 barils vin blanc Haut-Sauterne, 20 barils vin blanc [illegible] Bordeaux. A vendre par B TALAMON, 9 fév 151, rue Royale

HUILE d'olive—300 paniers de la marque James Pénamol, à vendre par B TALAMON, 151, rue Royale 9 fév

SAVON Espagnol—100 caisses savon de Marseille, A vendre par B TALAMON 9 fév 151, rue Royale

VINS de Bordeaux—[illegible] B TALAMON, 151, rue Royale

[illegible]